

---

Document WSIS/PC/CONTR/2-F  
12 juillet 2002  
Anglais et français seulement

**CONTRIBUTION CANADIENNE À LA PREMIÈRE RÉUNION PRÉPARATOIRE  
DU SMSI (PREPCOM I)  
Genève, 1<sup>er</sup>-5 juillet 2002**

**I. Vision canadienne du SMSI**

**A. *Le SMSI porte sur le développement***

1. La résolution 56/183 de l'Assemblée générale des Nations Unies fixe deux buts généraux au Sommet :
  - « *Dégager un consensus mondial et une volonté collective en vue de faciliter l'accès de tous les pays, qui en ont un besoin urgent, aux technologies de l'information* »;
  - « *Examiner l'ensemble des questions pertinentes que soulève l'avènement de la société de l'information.* »
2. Le Canada souhaite que le SMSI, par son ordre du jour et des résultats, mettent d'emblée l'accent sur les objectifs du développement et, en particulier, sur ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies. Le SMSI offre une occasion unique :
  - de concentrer l'attention des dirigeants mondiaux sur ce qui permettrait aux pays en développement d'accéder à la technologie, de l'adapter et de l'utiliser pour communiquer et créer une information et des connaissances qui les rapprocheront de leurs objectifs de développement;
  - de reconnaître que les besoins politiques, économiques, sociaux et culturels – tels qu'ils sont définis par les habitants des pays en développement en fonction de leurs propres objectifs de développement – devraient constituer le moteur de toute initiative prise par la communauté internationale à la suite du Sommet;
  - de se mettre d'accord au plus haut niveau, sur une nouvelle approche mondiale par rapport à la conception, au financement et à la mise en œuvre des initiatives de développement – approche :
    - \* pilotée par les pays en développement;
    - \* axée sur les communautés géographiques et les communautés d'intérêt;
    - \* rendue possible par des partenariats entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile.

3. Dans le contexte de l'accent général mis sur les questions de développement, le Canada pense que le Sommet devrait prêter une attention particulière aux éléments suivants :
  - Dans la coopération internationale qui fera suite au Sommet, il faudrait insister sur des initiatives qui contribuent directement à la réduction de la pauvreté. Cette coopération visera les effets habilitants de l'information, du savoir et de la technologie sur des domaines où leur impact est le plus grand en ce qui concerne le développement politique, économique, social et culturel. Elle renforcera également une sensibilisation et des compétences qui contribueront un jour à la société de l'information dans les pays en développement.
  - La société de l'information devrait offrir plus de possibilités aux femmes des pays en développement en matière d'éducation, de travail et de vie publique, comme elle le fait dans les pays développés. Il faut donc accorder une place particulière à cet aspect de la société de l'information.
  - La société de l'information ne se résume pas à Internet. Beaucoup de communautés en développement ne disposeront pas avant des années de la connectivité et de la largeur de bande nécessaires pour assurer un bon accès à Internet. Cependant, beaucoup de progrès peuvent encore être accomplis grâce à d'autres technologies, comme les télécommunications et la radiodiffusion classiques, avant que tout le monde puisse bénéficier d'un accès fiable à Internet.
4. Il ne faut pas laisser passer l'occasion au SMSI d'établir systématiquement le lien entre l'information, le savoir et la technologie, d'une part, et les besoins des utilisateurs et les objectifs du développement sur le plan des valeurs, des principes de la politique et des pratiques, d'autre part. Le Sommet doit résister à la tentation de s'engager dans un débat général sur toutes les questions soulevées par la société de l'information et en particulier, celles qui intéressent principalement les pays développés. Cependant, la place centrale faite au développement ne doit pas empêcher les parties intéressées d'organiser des réunions parallèles sur des questions plus vastes, qui revêtent également une importance de plus en plus grande pour la communauté internationale

**B. Quand on pense à la société de l'information, il fait penser objectifs sociaux, culturels, économiques et de gestion publique et pas moyens technologiques**

5. D'après la Résolution 56/183, le SMSI devrait atteindre ses objectifs :
  - « En élaborant une optique et une interprétation communes de la société de l'information »;
  - « En adoptant une déclaration et un plan d'action qui seraient appliqués par les gouvernements, les institutions internationales et tous les secteurs de la société civile. »
6. D'après le Canada :
  - Premièrement, il faut que toutes les délégations et tous les observateurs se concentrent sur les défis et les possibilités qui se présentent aux pays en développement dans le contexte de la nouvelle société de l'information, afin de s'entendre sur une optique et une interprétation communes des objectifs à atteindre sur le plan social, culturel et économique et en matière de gouvernance, grâce à la coopération de tous les membres de la communauté internationale, le but étant de créer une société de l'information qui englobe tous les pays et tous les peuples.

- Deuxièmement, il faut que les participants au SMSI se mettent d'accord sur :
    - \* une série de principes et d'objectifs qui guideront les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les organisations internationales dans les efforts qu'ils déploient pour aider les pays en développement à atteindre ces objectifs;
    - \* une série de mesures pratiques que ces parties conviendront d'appuyer conjointement.
  - La vision, la déclaration et le plan d'action du SMSI doivent être réalistes et réalisables. Le Sommet doit éviter de créer des attentes démesurées et il ne doit pas se cantonner à une déclaration de bonnes intentions;
7. Lorsque l'on définira une optique commune, des principes directeurs et un plan d'action au SMSI, il faudra garder à l'esprit que la technologie est un moyen et pas une fin en soi. Le Canada en est convaincu, après une longue expérience acquise en construisant la société canadienne de l'information et en partageant les fruits de cette expérience avec d'autres pays et avec l'ensemble de la communauté internationale.
- Depuis sept ans, grâce au programme Un Canada branché (<http://www.connect.gc.ca>), nous avons, entre autres :
    - \* Étendu la couverture géographique d'Internet à l'ensemble du territoire canadien, y compris aux régions arctiques les plus éloignées, en utilisant les communications par satellite;
    - \* Amorcé un mouvement qui a permis aux écoles canadiennes de se doter de millions d'ordinateurs, en leur fournissant plus de 340 000 appareils remis à neuf dans le cadre du programme des Ordinateurs pour les écoles;
    - \* Branché à Internet toutes les écoles (15 600) et les bibliothèques (3 400) du Canada;
    - \* Branché 11 000 organisations de la société civile;
    - \* Créé 8 800 points d'accès communautaires d'où les particuliers et les entreprises peuvent entrer en communication avec des services qui répondent à leurs besoins dans des secteurs tels que l'éducation, la formation, les soins de santé, l'emploi, le développement communautaire et les services gouvernementaux;
    - \* Soutenu la création d'un contenu qui reflète fidèlement l'histoire du Canada, les valeurs partagées par ses habitants, sa diversité linguistique et sa richesse culturelle, en insistant notamment sur les besoins des peuples autochtones.
  - À l'échelle internationale, le Canada s'appuie sur son expérience pour aider d'autres pays :
    - \* dans les Amériques, par son leadership au Sommet des Amériques de 2001, et dans la création de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques (<http://www.icameriques.net>);
    - \* en Afrique, par le biais du programme Acacia du Centre de recherches pour le développement international (<http://www.crdi.ca/ACACIA>);
    - \* à l'échelle mondiale, par des initiatives telles que la stratégie du Savoir/TIC au service du développement de l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI) et son leadership au sein du GEANT (<http://www.dotforce.org>).

8. Bien que des pays développés comme le Canada prennent maintenant pour acquises les technologies de l'information et du savoir, beaucoup se demandent si elles devraient être une priorité pour les pays en développement et, notamment, pour les plus pauvres d'entre eux. D'après le Canada, l'information, le savoir et la technologie sont des outils habilitants essentiels pour la croissance économique, le développement social et culturel, et l'enrichissement civique de tous les pays.
9. Il existe de plus en plus d'exemples concrets de l'utilisation de la technologie dans les pays en développement pour créer information et savoir, y accéder et les communiquer, le tout pour réaliser des objectifs de développement immédiats:
  - Dans le projet Akashganga (Voie lactée) réalisé dans une communauté rurale indienne, grâce à une simple application MS-DOS sur ordinateur personnel, le lait est ramassé plus rapidement chez les agriculteurs, les paiements sont effectués en temps voulu et il y a moins de manœuvres malhonnêtes. Aujourd'hui, ce projet autogéré et autofinancé profite quotidiennement à plus de 1,5 million d'agriculteurs, ce qui dissipe les mythes selon lesquels les habitants des zones rurales hésitent à accepter la technologie et n'ont ni l'éducation ni les compétences nécessaires pour l'utiliser, et selon lesquels il faut de fortes subventions pour apporter des applications technologiques jusque dans les campagnes.
  - Dans le projet Village Pay Phone (VPP) réalisé au Bangladesh, des téléphones cellulaires sont remis à un groupe de femmes qui, en retour, les tiennent à la disposition de tous les usagers du village. Grâce à ce projet, qui devrait devenir le plus important du monde pour ce qui est des téléphones publics sans fil, les habitants du Bangladesh pourront mieux commercialiser l'information et économiser en frais de transportation. De plus, les femmes acquerront des connaissances et auront plus confiance en elles-mêmes.
  - Dans le projet de Centre d'information communautaire (CIC) réalisé au Niger, des agriculteurs nigériens dans leurs champs, des bergers dans leurs pâturages et des femmes qui lavent le linge au point d'eau reçoivent maintenant des renseignements à jour essentiels. Ainsi, des stations de radio communautaires les avisent rapidement de fléaux climatiques et les informent sur divers autres sujets, y compris en matière de santé et d'alimentation, de préservation de l'environnement et de prévention du VIH/sida. Devant ces exemples concrets, nous proposons que le SMSI vise à mettre en lumière les meilleures pratiques et à aider les gens à en tirer des enseignements, notamment lorsqu'il est possible d'en faire part, par des échanges Sud-Sud ou Sud-Nord, à des personnes confrontées à des défis similaires.

### **C. *Le SMSI doit valoriser les initiatives en cours***

10. Le SMSI coûtera beaucoup en temps, en argent et en efforts. Il devrait ajouter le plus de valeur possible aux nombreux efforts actuellement déployés pour progresser dans le développement, grâce à l'information, au savoir et à la technologie.
11. La réunion préparatoire devrait faire le point des nombreux travaux réalisés au cours des dernières années et s'appuyer dessus.
  - Pour définir une optique et une interprétation communes des défis sociaux, culturels, économiques et de gouvernement auxquels sont confrontés les pays en développement et d'autres membres de la communauté internationale dans la société de l'information, la

réunion préparatoire devrait examiner soigneusement les documents suivants, qui ont sans doute déjà défini bon nombre des valeurs, principes et buts pertinents pour la déclaration qui résultera du Sommet :

- \* *Énoncé sur l'accès universel aux services de base en communication-information proposé par le Comité administratif de coordination (1997);*
  - \* *La Charte d'Okinawa sur la société de l'information du G8 (juillet 2000);*
  - \* *La déclaration ministérielle ECOSOC Développement et coopération internationale au XXI<sup>e</sup> : le rôle de la technologie dans le contexte de l'économie mondiale du savoir (juillet 2000);*
  - \* *La Déclaration du Millénaire des Nations Unies (septembre 2000);*
  - \* *Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique de l'OUA (NEPAD, juillet 2001).*
- Pour rédiger un avant-projet de plan d'action pour la communauté internationale, la réunion préparatoire devrait examiner soigneusement les programmes de travail du réseau d'équipes de mise en œuvre du GEANT(G8) et du Groupe de travail des Nations Unies sur les TIC. Ils ont lancé des plans d'action globaux en vue d'atteindre les principaux objectifs de développement qu'ils ont cernés dans leurs travaux. Plus important encore, ils fonctionnent déjà dans le cadre de partenariats conclus entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les organisations internationales. Il y a des leçons utiles à tirer de cette expérience récente et nouvelle.
12. Dans ces examens, le Canada est d'avis qu'à la première réunion préparatoire (PrepCom 1), il faudrait :
- Se demander comment le SMIS pourrait ajouter de la valeur à ce qui a déjà été convenu et à ce qui est en train d'être mis en œuvre par le biais de plusieurs instances, programmes et initiatives;
  - Axer les discussions sur la mondialisation et le rôle qu'y joue la technologie, de manière à éviter le plus possible les confrontations stériles, à faire participer le secteur privé et la société civile, et à produire des résultats concrets et constructifs.

## **II. Thème du SMSI – Développement communautaire : établir un lien entre politique et pratique**

13. Compte tenu des considérations qui précèdent et à la lumière de sa propre expérience, le Canada propose que le développement communautaire soit l'un des principaux thèmes du SMSI et qu'il nous guide dans l'examen des grands thèmes arrêtés pour le Sommet.
- C'est à l'échelle communautaire que la plupart des gens connaissent les avantages de la technologie sur le plan du développement en ce qui concerne la création, le partage et la communication d'information et de savoir et l'accès à ceux-ci – au travail, à l'école, dans les services de santé et autres services publics et en participant à la vie publique.
  - Comme le montrent les exemples présentés dans la section précédente, c'est dans les communautés que s'agencent les principaux éléments de l'équation du développement durable. C'est là que des mesures pratiques visant à donner accès à l'information, au savoir et à la technologie peuvent aider à concrétiser des objectifs de développement tels que ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, de manière à faire une différence réelle et vérifiable dans la vie des gens en leur fournissant :

- \* un accès local fiable et abordable à l'infrastructure et aux services de télécommunications, notamment au téléphone, à la radio, aux services par satellite, à la radiodiffusion et à Internet;
  - \* des applications et des services conçus pour répondre aux besoins locaux en matière de développement;
  - \* un contenu créé dans les langues locales, adapté à des besoins locaux et respectant les valeurs locales.
14. Depuis quelques années, on enregistre des progrès importants à l'échelle nationale, régionale et internationale, en ce qui a trait à l'élaboration de politiques et de programmes « descendants » destinés à jeter les bases d'une société de l'information universelle. Ces programmes visaient à profiter de la puissance créatrice de la technologie, du dynamisme du secteur privé et de l'efficacité de marchés concurrentiels.
- Comme le montre le Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde 2002 de l'UIT, certains pays en développement ont beaucoup progressé depuis 20 ans dans le développement de leur infrastructure et de leurs services de télécommunications, grâce à des politiques favorisant la privatisation, la libéralisation, la concurrence et l'établissement d'organismes de réglementation indépendants.
  - Ces politiques favorisent également la croissance mondiale d'Internet et elles commencent à se traduire par un accès beaucoup plus étendu à l'information, au savoir et aux applications qui en résultent.
  - Les organisations internationales, les organismes de développement, les gouvernements nationaux, le secteur privé et les organisations à but non lucratif ont lancé des programmes visant à stimuler la création de savoir, à améliorer les communications et à utiliser la technologie pour atteindre des objectifs de développement grâce à des applications comme le commerce électronique, l'apprentissage électronique, la télésanté, la cyber-culture et le cyber-gouvernement.
  - La Déclaration du Millénaire et le récent sommet consacré aux enfants rappellent à la communauté internationale qu'il est important d'offrir une éducation élémentaire convenable, indispensable à la participation à la société de l'information.
15. Même si des progrès considérables ont été accomplis sur le plan des politiques « descendantes », la communauté internationale n'a pas accordé une place aussi importante aux perspectives « ascendantes », celles des membres des communautés pour les membres des communautés en ce qui concerne les besoins des différentes communautés. Au sens littéral et figuré, elles sont souvent le « chaînon manquant » ou la « dernière étape » dans la quête d'une société mondiale de l'information qui ne fasse pas de laissés-pour-compte.
- Malgré les nets progrès accomplis dans la connectivité mondiale depuis 20 ans, bien des communautés des pays en développement ne sont pas raccordées à l'infrastructure des télécommunications parce qu'il n'y a pas encore de « raison commerciale » de le faire.
  - Même si les communautés géographiques sont raccordées à l'infrastructure, il ne s'ensuit pas nécessairement que tous les membres bénéficient d'un accès fiable et abordable aux services ni qu'ils ont accès à des applications et à un contenu appropriés.
  - En plus des communautés géographiques, de nombreuses communautés d'intérêt importantes – comme les femmes, les jeunes, les peuples autochtones, les personnes

handicapées et d'autres minorités – sont relativement désavantagées sur le plan de l'accès à l'information, au savoir et à la technologie.

16. Le défi de la connexion de toutes ces communautés est un défi lié à durabilité, au sens économique et social.
  - Plusieurs expériences « descendantes » ont été tentées afin d'offrir la connectivité par l'intermédiaire de télécentres communautaires, mais ces initiatives ne survivent généralement pas, une fois que le financement du projet était épuisé. Le réseau de mise en œuvre du GEANT a lancé un projet pour remédier à ce problème.
  - Toutefois, l'expérience qui consiste à offrir un accès commun à la technologie, à l'information et au savoir n'est pas totalement décourageante. La réussite des cyber-cafés commerciaux et des boutiques IDD dans certains pays en développement est un contrepoint intéressant qui montre que l'accès à coût abordable peut être durable, s'il répond aux besoins d'une communauté tels qu'ils sont perçus par ses membres, et s'il est élaboré avec des capacités et des ressources locales.
17. L'expérience du Canada montre que des politiques descendantes ne suffisent pas à construire une société de l'information universelle et à promouvoir le développement durable. Il est nécessaire aussi d'avoir des initiatives communautaires ascendantes, axées sur la demande, qui répondent aux besoins des gens sur le plan du développement et de fixer des objectifs réalistes tenant compte des capacités courantes.
  - Notre expérience au Canada et à l'échelle internationale montre que la probabilité de réussite augmente si les initiatives de ce genre sont ciblées sur des groupes sociaux pour qui il est relativement facile d'adopter de nouvelles technologies, de les appliquer à leurs besoins d'information, de communications et de savoir, et d'apprendre à d'autres membres de la communauté à les utiliser. Nous avons constaté qu'en général, ce rôle est tout naturel chez les jeunes, quelles que soient leurs autres caractéristiques démographiques et indépendamment de leur milieu économique, social ou culturel. La société de l'information est leur avenir, et ils sont l'avenir de la société de l'information.
  - Notre expérience montre également qu'il faut savoir marcher avant de pouvoir courir. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, l'adoption des technologies sur le plan économique, social et culturel n'est jamais instantanée. Elle s'apparente, en fait, à un processus d'apprentissage au cours duquel les médias existants, les façons de faire établies et les modes d'interaction familiers sont complétés et progressivement transformés par de nouvelles possibilités, dans un continuum qui va d'un premier contact à l'étude attentive des possibilités et à l'innovation.
18. Une approche communautaire du développement de la société de l'information permettrait au SMSI de renforcer et de promouvoir une des plus grandes innovations de ces dernières années en matière d'élaboration des politiques; à savoir : la reconnaissance du fait qu'un partenariat entre les acteurs du gouvernement, du secteur privé et de la société civile des pays développés et des pays en développement peut être un outil de développement très puissant.
19. En adoptant systématiquement une stratégie de partenariat pour soutenir et rendre possibles des initiatives de développement communautaires, le SMSI peut générer de nouveaux modèles de développement qui compléteront les mécanismes traditionnels d'aide, de commerce et de financement. Ces nouveaux modèles seront particulièrement pertinents pour les communautés géographiques et les communautés d'intérêt dans les cas suivants:

- Les solutions émanant uniquement du secteur public ne conviennent pas ou ne sont pas viables à moyen ou à long terme;
  - Il n'y a pas pour le moment d'« argument commercial » pour attirer l'investissement privé;
  - Une adaptation économique, sociale ou culturelle importante des produits et des services peut être nécessaire pour obtenir un accès local à prix abordable à l'information, au savoir ou à la technologie, ainsi qu'aux possibilités de développement qui en découlent.
20. En mettant l'accent sur un développement communautaire d'inspiration communautaire, le SMSI permettrait d'atteindre plusieurs des objectifs énoncés dans la section précédente.
- Il ajouterait de la valeur à des activités existantes en s'attelant à une dimension importante qui faisait nettement défaut dans les discussions et des plans d'action antérieurs en matière de politique internationale.
  - Cela compléterait le cadre proposé par le secrétariat du SMSI dans le document WSIS/COM04/PC1/03 et y ajouterait une dimension pratique.
  - Cela ferait une différence tangible dans la vie des gens, car les communautés pourraient accéder à l'information, au savoir et à la technologie, et les appliquer à leurs propres besoins en matière de développement.
  - Cela ferait mieux connaître et comprendre, à tous les niveaux, les liens entre la technologie, l'information, le savoir et le développement – des plus hautes sphères politiques au plus petit village –, et renforcerait ainsi d'autres initiatives en cours à l'échelle nationale et internationale.
  - Cela fournirait une base pour une coopération concrète entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile, et conduirait à des véritables résultats sur le plan du développement.
  - Cela permettrait de mettre au point de nouveaux modèles de durabilité économique et sociale dans les domaines sortant des limites actuelles des marchés qui pourraient ensuite s'appliquer à d'autres secteurs de développement.
  - Cela permettrait de régler des questions liées à mondialisation de manière concrète, constructive, débouchant sur des résultats positifs.
21. Le Canada propose donc ce qui suit :
- En plus de prévoir des discussions de haut niveau, descendantes, sur les questions liées à la société de l'information, l'ordre du jour du SMSI devrait prévoir une perspective ascendante des défis et des possibilités que rencontrent les communautés qui souhaitent accéder à la technologie, à l'information et au savoir, dans l'optique du développement (p. ex., de « vraies personnes » pourraient présenter aux chefs d'État des histoires vraies).
  - La Déclaration du SMSI devrait également établir des objectifs tels que les suivants :
    - \* Faire en sorte qu'un nombre important de communautés dans le monde aient accès aux ressources en information et en savoir nécessaires à leur développement – de manière fiable et abordable, et dans les langues locales,



grâce à une combinaison de technologies qu'elles jugent appropriées – et ce, dans des délais raisonnables, autrement dit pas trop éloignés dans le temps;

- \* Créer un réseau mondial de « pôles de communautés novatrices » qui aideraient les gens à partager des expériences et des pratiques exemplaires afin de tirer des enseignements de modèles communautaires en matière de durabilité économique, sociale et culturelle.
- Le plan d'action du SMSI devrait préciser comment les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les organisations internationales travailleront en coopération pour atteindre ces objectifs. Le plan d'action devrait contenir une série d'initiatives concrètes et pratiques, ainsi que des partenariats qui développeront la capacité des communautés en ce qui concerne la création de ressources en information et en savoir, l'accès à ces ressources et leur partage, de manière économiquement et socialement durable.

### **III. Travailler ensemble pour faire du SMSI une réussite**

22. Les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les organisations internationales ont commencé à se préparer séparément au SMSI. Pour que le Sommet soit un succès, notamment en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action comptant le développement communautaire parmi ses principaux thèmes, le Canada estime que ces activités doivent être réunies dès plus tôt possible, de manière à confirmer les points d'entente, à repérer les divergences et à les aplanir et à former des partenariats.
23. L'annexe au présent document décrit deux options quant à la procédure à suivre pour atteindre ces objectifs. Pour le moment, ces options visent principalement à stimuler la réflexion. Les modalités précises de la coopération entre les différents secteurs devront être définies à la lumière de l'approche globale adoptée par la réunion préparatoire en ce qui concerne la participation du secteur privé et de la société civile au SMSI.

## Options pour travailler ensemble à la réussite du SMSI

### Première option

- PrepCom I – adhésion à la proposition visant à faire du développement communautaire un élément central de l'ordre du jour, de la déclaration et du plan d'action du SMSI;
- Entre PrepCom I et PrepCom II – le gouvernement, la société civile, le secteur privé et les organisations internationales travailleront chacun de leur côté afin de faire le point de leurs activités visant à soutenir le développement communautaire et de déterminer ce qui doit, à leur avis, être fait par la communauté internationale pour parvenir à une connectivité mondiale;
- PrepCom II – présentation des résultats, repérage des points communs et des divergences, possibilité de contributions communes trilatérales aux points de l'ordre du jour, à la déclaration et au plan d'action du SMSI;
- Entre PrepCom II et PrepCom III – poursuite de la planification et finalisation de l'ordre du jour et des contributions;
- PrepCom III – approbation des résultats;
- SMSI Phase I – Adoption par le Sommet des résultats des réunions préparatoires;
- Entre la phase I et la phase II du SMSI – commencement de la phase d'action;
- Phase II du SMSI – examen des résultats et ajustement des objectifs, des politiques, des principes de fonctionnement et du plan de travail, si nécessaire;
- Après la phase II du SMSI – l'action se poursuit.

### Deuxième option

- PrepCom I – adhésion à la proposition visant à faire du développement communautaire un élément central de l'ordre du jour, de la déclaration et du plan d'action du SMSI;
- Entre PrepCom I et la phase I du SMSI – le gouvernement, la société civile, le secteur privé et les organisations internationales travailleront chacun de leur côté afin de faire le point de leurs activités et de déterminer ce qu'il faut faire pour réaliser la connectivité à l'échelle mondiale;
- Phase I du SMSI – présentation des résultats séparément, dans le cadre de forums, par le gouvernement, le secteur privé et la société civile; détermination des points communs et des divergences, possibilité de contributions communes trilatérales aux points de l'ordre du jour, à la déclaration et au plan d'action du SMSI;
- Entre la phase I et la phase II du SMSI – poursuite des travaux de planification;
- Phase II du SMSI – approbation des résultats;
- Après la phase II du SMSI – la phase d'action commence.